



Structure et sémantique de la focalisation

Stéphane Robert

► **To cite this version:**

Stéphane Robert. Structure et sémantique de la focalisation. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, Peeters Publishers, 1993, LXXXVIII, pp.25-47. hal-00022339

HAL Id: hal-00022339

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00022339>

Submitted on 6 Apr 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stéphane ROBERT, "Structure et sémantique de la focalisation", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° LXXXVIII, Paris, 1993, p.25-47.

Structure et sémantique de la focalisation

SOMMAIRE. - *L'article s'emploie d'abord à montrer que les énoncés focalisés présentent différentes valeurs d'emploi problématiques par rapport à une définition unitaire de la focalisation. Ces emplois peuvent se ramener à trois grands cas : identification, explication, exclamation intensive. On propose alors une nouvelle définition de la focalisation comme mode particulier d'identification : l'assertion a pour objet la désignation qualitative d'un élément dont l'existence est préconstruite. Cette analyse permet ensuite de rendre compte des différentes valeurs d'emploi des formes focalisées par un mécanisme régulier d'articulation de l'énoncé au contexte variable qui lui sert de repère. Elle permet également d'expliquer diverses structures relevées dans des langues variées pour l'expression de la focalisation ainsi que différents problèmes syntaxiques ou sémantiques qui s'y rattachent : conditionnements aspecto-temporels, accord restrictif, dépendance, liens avec le nom...*

STRUCTURE AND MEANING OF FOCUS

In the first place, this paper shows that utterances with focus take different meanings at odds with a unitary definition of focus. These meanings fall into three main areas: identification, explanation and intensive exclamation. A new definition of focus is then put forward, as a specific mode of identification: assertion consists in the qualitative designation of an element whose existence is pre-asserted. This analysis accounts for the different meanings of focus-markers, through a regular mechanism which relates the utterance to the different contexts locating it. Various structures expressing focus in different languages are consequently accounted for, together with various related syntactic or semantic problems: aspecto-temporal conditioning, restrictive agreement, dependancy, correlation with nouns...

Introduction : le problème du contraste et de la polysémie

Les langues utilisent des moyens très variés pour exprimer la focalisation : intonation, extraposition par antéposition ou par postposition, dédoublement du terme focalisé, morphème spécifique, tournures périphrastique avec un marqueur d'identification et une proposition relative ou, au contraire, conjugaisons focalisantes...

Précisons qu'ici le terme de focalisation ne renvoie pas à tous les cas de mise en relief. On traitera uniquement de morphèmes qui, au moins dans certains de leurs emplois, servent à exprimer un *focus contrastif* ou plus précisément encore, une *rhématisation contrastive* indiquant la sélection d'un élément de l'énoncé par opposition à d'autres éléments du paradigme. Il s'agit d'énoncés du type de *c'est Pierre (et pas un autre) qui a pris mon stylo*. Le phénomène a fait l'objet de nombreuses études, sous le terme de focalisation ou d'emphase¹.

Or si les morphèmes de focalisation répondent clairement à cette définition dans leurs emplois les plus connus, lorsqu'on les examine en contexte, la plupart des énoncés focalisés présentent une polysémie rarement relevée et qui pose problème. En effet, si la valeur rhématique des syntagmes focalisés est toujours claire, en revanche, leur valeur contrastive est, elle, beaucoup plus variable. Comme j'essaierai de le montrer, la palette va de la sélection exclusive d'un élément (*c'est lui et pas un autre...*) à la simple prédication de qualité. On relève de plus des cas de transfert qui posent des problèmes de portée : comment se fait-il que le marqueur de focalisation du sujet puisse, dans certains cas, servir à construire un intensif... du verbe ? Comment alors rendre compte de cette polysémie et quelle définition donner de la focalisation ? Cette question met en jeu à la fois des problèmes sémantiques et une réflexion sur la structure de la phrase.

En m'appuyant principalement sur le wolof², je vais donc d'abord essayer de faire apparaître la polysémie des énoncés focalisés; celle-ci semble présenter une certaine régularité à travers les langues. Je propose ensuite une nouvelle définition de la focalisation et j'essaie, à partir de cette nouvelle définition, d'analyser la polysémie par une articulation de l'opération unique de focalisation à des contextes variables mais caractérisables. Enfin, je réexamine, à la lumière de cette définition, différentes structures d'énoncés focalisés ainsi que de nombreux phénomènes tant morphosyntaxiques que sémantiques, relevés dans des langues très diverses. Cette analyse, loin d'être exhaustive, s'efforce cependant de présenter un mécanisme explicatif. L'analyse de la focalisation comme type particulier d'assertion ouvre en effet des perspectives d'explication d'autres phénomènes.

1. Sur les différents emplois d'un marqueur de focalisation du sujet

¹ Voir notamment J.Perrot (1974), M. Coyaud (1975). J'ai préféré ici le terme de focalisation à celui d'emphase employé par certains auteurs, y compris moi-même précédemment. En effet, le terme d'emphase, finalement moins utilisé que celui de focalisation, présentait l'inconvénient d'évoquer à certains un effet plus qu'un procédé linguistique. Une fois la définition clairement posée, il ne s'agit plus en fait que d'un problème d'étiquetage motivé par le souci d'être comprise le plus facilement possible.

²Langue africaine du groupe "ouest-atlantique" parlée principalement au Sénégal.

Le wolof possède trois conjugaisons focalisantes, suivant la nature du terme focalisé : *l'Emphatique du Verbe*, *l'Emphatique du Sujet* et *l'Emphatique du Complément*. Parmi celles-ci, *l'Emphatique du Sujet* présente différents types d'emplois qui ne se réduisent pas à une valeur de sélection du sujet. On distingue ainsi trois grands cas, la valeur de base, qui est la sélection contrastive du sujet, n'étant que l'une des valeurs relevées. À côté d'une identification du sujet, *l'Emphatique du Sujet* peut en effet indiquer également une identification ou une explication de la situation ou encore prendre une valeur plus surprenante d'intensif du verbe.

1.1 Une identification du sujet ni toujours exclusive, ni même contrastive

Dans toutes les langues, on retrouve la valeur fondamentale des énoncés focalisés, à savoir la sélection contrastive de l'élément focalisé par rapport à d'autres possibles :

- *Ku jël sama tééré ?*
/Qui prendre mon livre ?/
- Qui a pris mon livre ?
- *Móódu moo³ko jël.*
/Moodu EmphS.3sg le prendre/
- C'est Moodu qui l'a pris.

En fonction d'identification du sujet, *l'Emphatique du Sujet* présente tout un éventail de valeurs d'emplois avec un contraste paradigmatique décroissant, en fonction du contexte auquel il s'articule et de la sélection que celui-ci pose au préalable.

Ainsi, en rectification, l'énoncé prendra une valeur de sélection exclusive (*ce n'est pas moi, c'est Moodu (et personne d'autre) qui a pris ton livre*). En réponse, comme dans l'exemple ci-dessus, il prendra une valeur contrastive mais la sélection n'est pas exclusive : l'identification se fait par rapport à l'ensemble des possibles qui ne sont cependant pas explicitement éliminés.

Dans les exemples suivants, il n'y a pas de débat préalable sur l'identité du sujet et si l'on a bien une comparaison en arrière-plan, cependant une traduction en "*c'est moi qui...*" constituerait un faux sens car l'énoncé à *l'Emphatique du Sujet* indique seulement une désignation comparative du sujet (*moi du moins*) sans qu'il y ait élimination des autres possibles, ni même contraste explicite. On opposera ainsi *l'Emphatique du Sujet* au *Parfait* qui ne présente pas de contraste:

maa yaakaar ni...
EmphS.1sg penser que...
(pour ma part, en tout cas) je pense que...
(et ça n'engage que moi)

yaakaar naa ni..
Parfait.1sg penser que...
je pense que...

³ En wolof, le syntagme verbal est constitué d'un lexème verbal invariable, sauf par dérivation, auquel sont antéposées, postposées ou suffixées, selon les cas, des marques personnelles portant toutes les déterminations grammaticales du verbe. Lexème verbal et morphème flexionnel, formellement séparés et fonctionnellement indissociables, constituent des "conjugaisons" qui sont au nombre de dix : *Aoriste*, *Présentatif*, *Parfait*, *Emphatique du Verbe*, *Emphatique du Sujet*, *Emphatique du Complément*, *Négatif*, *Négatif Emphatique*, *Obligatif*, *Impératif*.

Le wolof est beaucoup plus contraignant que le français sur ce point : dès qu'il y a comparaison au niveau des sujets possibles, l'*Emphatique du Sujet* est obligatoire. Il apparaît ainsi dans les questions portant sur l'identité du sujet⁴ et constitue également le mode normal des verbes comparatifs. Cette contrainte tient probablement au fait que le morphème de focalisation du sujet repose ici sur un choix de conjugaison qui engage donc le verbe tout autant que le sujet :

moo ko dàq liggéey

EmphS.3sg le dépasser-en travailler
il travaille mieux que lui

Comme on le voit, on peut caractériser les contextes qui vont amener les différentes nuances dans l'éventail de la contrastivité du sujet.

1.2.a). Une définition de la situation (et non du sujet)

Dans certains cas, l'énoncé à l'*Emphatique du Sujet* ne sert pas à identifier le sujet mais à définir la situation au travers du sujet, avec des effets argumentatifs très nets. Comme le montre l'exemple suivant, le locuteur choisit alors d'identifier la situation (réponse à la question préalable) en désignant directement son responsable par rapport à d'autres possibles (focalisation du sujet), d'où l'effet d'accusation et de disculpation :

Quelqu'un arrive et entend des cris :

- *Lu xeew fi ?* /Quoi advenir ici/
- Qu'est-ce qui se passe ?
- *Musaa, moo dóór Ndey !* / Moussa, EmphS.3sg frapper Ndey/
- C'est Moussa qui a frappé Ndey !

1.2.b). Une explication de la situation

Dans les exemples suivants, l'énoncé n'a pas de valeur d'identification mais bien une valeur causale comme le souligne l'apodose :

Paakaa bii moo ñaw, moo tax moom laay dagge

couteau ce EmphS.3sg être-tranchant, EmphS.3sg être-cause lui EmphComp.1sg couper+instr.
(c'est qu') il est (bien) tranchant ce couteau, c'est pour ça que je l'utilise.

Cet emploi d'un morphème de focalisation du sujet avec une valeur d'identification ou d'explication de la situation semble exister dans beaucoup de langues de familles et de morphologies variées. On le retrouve notamment en français :

Identification de la situation :

*Un pas se fit entendre , c'était le mari qui montait.*⁵

⁴ Plus exactement, le wolof possède un double système de morphèmes interrogatifs dont la nature conditionne le choix de la conjugaison. On a ainsi le choix entre les formes en *-u*, indice d'*indétermination spatiale*, (*ku* «qui», *lu* «quoi», *fu* «où»...) construites avec le mode des subordonnées et les formes en *-an* (*kan*, *lan*, *fan*...) suivies de l'*Emphatique du Sujet* ou du *Complément* suivant les cas.

⁵ Cet exemple est emprunté à Mira Rothenberg (p.104) citant dans son étude détaillée K.

Explication :

- *Pourquoi vous ne venez jamais à la maison ?*
- *C'est Pierre qui ne veut pas voir sa soeur.*

On retrouve également ces emplois dans les parlers berbère, kabyle, chleuh ou touareg (A. Leguil p.1171) et vraisemblablement dans d'autres langues où ils n'ont pas été relevés :

(touareg)

Ma igrôwôdn ayrôm wa? ... tamôt n ôt ○○t○○ôbôl a ômmutôdn
 ... la femme/du/chef/FOC./est morte

Qu'est-ce qui est arrivé à cette ville ?... C'est la femme du chef qui est morte .

Un autre exemple kabyle est tout-à-fait transposable en français:

Qu'est-ce qui leur prend à tes boeufs aujourd'hui ? C'est une mouche [...] qui les pique.

A. ○Leguil donne également des exemples touareg de focalisation de l'objet avec valeur causale (ibid.) :

Moi je n'irai pas avec toi : je crains ton mari

(littéralement : c'est ton mari que je crains = c'est que je crains ton mari)

Ce type d'emploi pose un problème de portée : comment expliquer qu'un morphème de focalisation du sujet (ou de l'objet) puisse donner un valeur causale à l'ensemble de la relation prédicative ? Il pose également un problème pour le sens : d'où vient cette valeur causale ?

1.3. Une valeur intensive... du verbe

Ces questions se retrouvent également pour les emplois a priori les plus difficiles à expliquer où l'on a une sorte de transfert de focalisation, du sujet sur le verbe, qui s'accompagne d'une intonation exclamative.

Ceeb bii moo neex !

riz celui-ci EmphS.3sg être-agréable

Qu'est-ce qu'il est bon ce riz !

(littéralement : c'est ce riz qui est bon)

Le français présente le même type de phénomène. Ainsi dans des contextes où le sujet est connu et ne s'oppose pas à d'autres sujets, l'énoncé suivant prendra une valeur d'exclamation intensive:

C'est Pierre qui va être content ! = Pierre va être drôlement content !

Toutes les valeurs relevées ne sont pas possibles pour tous les verbes et l'on note divers conditionnements. A propos du français, Mira Rothenberg signale (p.109) que ce type

d'emploi qu'elle qualifie seulement d'exclamatif n'est possible qu'avec des verbes de sentiment (*être content, fâché, surpris, regretter...*) et que, de surcroît, le présent et l'imparfait sont impossibles. En wolof, l'*Emphatique du Sujet* ne peut prendre de valeur d'intensif du verbe qu'avec des verbes d'état graduables (*être grand, beau, fatigué,...*) par opposition aux verbes d'état non graduables (*penser, pouvoir, être maître de, avoir pour nom...*) et aux verbes d'action (*manger, arriver, frapper, soigner...*) qui sont agentifs⁶.

1.4. Résumé des emplois du morphème de focalisation du sujet

L'*Emphatique du Sujet* en wolof, comme apparemment la plupart des morphèmes focalisation du sujet, est donc employé dans les fonctions suivantes :

- identification ou désignation contrastive du sujet
- définition ou explication de la situation
- exclamation avec valeur intensive du verbe

Pour le wolof, on peut de plus résumer les conditionnements par la nature du verbe, en opposant un verbe d'état graduable (*gudd* "être long") qui présente les trois valeurs possibles et un verbe d'action (*xaar* "attendre") qui ne peut pas en avoir que deux, la valeur d'intensif du verbe étant exclue à l'*Emphatique du Sujet* :

Mbuum bii moo gudd !

Corde celle-ci EmphS.3sg être-longue

- C'est cette corde qui est longue
- C'est qu'elle est (bien) longue cette corde
(c'est pour ça que je l'utilise)
- Qu'est-ce qu'elle est longue cette corde !

Moo xaar

EmphS.3sg attendre

- C'est lui qui a attendu⁷.
- C'est qu'il a attendu
- *Qu'est-ce qu'il a attendu !

2. Proposition de définition de la focalisation et analyse des repérages

A partir des exemples relevés ci-dessus, je propose une nouvelle définition de la focalisation du sujet.

⁶ Les contraintes sur le sujet semble être les mêmes en wolof (Robert, p.127) et en français (Rothenberg, p.109): il doit être défini et connu. En ce qui concerne le verbe, il peut y avoir différents jeux grâce aux compléments mais s'il ne peut y avoir de graduation du verbe (*c'est lui qui me déteste=qu'est-ce qu'il me déteste*), l'intensification se reporte sur l'assertion elle-même (*c'est lui qui se croit immortel=c'est bien vrai qu'il se croit immortel, il se croit vraiment immortel*). Pour plus de détails, voir Robert p.135 et 140 sqq.

⁷ Sur la différence de temps entre verbe d'état (présent) et verbe d'action (passé), voir ci-dessous 3.2.

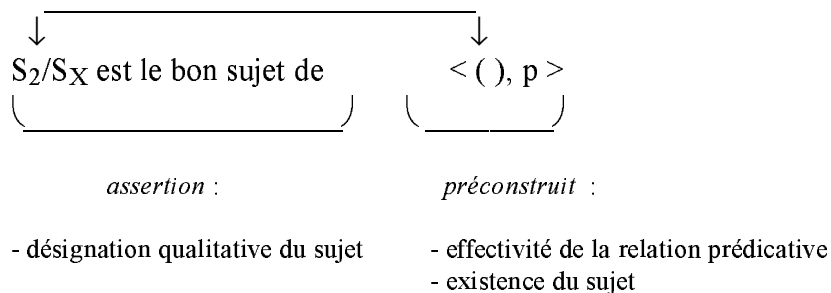
2.1 Définition

On peut poser que par la focalisation du sujet, l'énonciateur désigne le sujet de la relation prédicative en le distinguant d'autres sujets possibles comme la bonne valeur⁸, le sujet effectif, au moment où il parle⁹. Cette valeur d'identification contrastive est vraisemblablement la valeur de base de la focalisation du sujet à la fois parce que l'on peut en déduire les autres, que dans toutes les langues elle est la moins contrainte et qu'à la différence des autres valeurs d'emploi, elle est possible pour tous les verbes et présente peu de restriction stemporelles.

Cette définition télescope en fait plusieurs déterminations que l'on peut mettre à plat. L'énoncé *c'est Pierre qui est venu* peut en effet être décomposé en trois composantes : *quelqu'un est venu* (préconstruit) et *ce quelqu'un* (parmi les possibles), *c'est Pierre* (assertion). La focalisation du sujet constitue donc une assertion complexe comportant à la fois :

- la désignation du sujet syntaxique S_2 =l'objet de l'assertion (rhème)
- la comparaison avec d'autres sujets possibles (S_2 / S_X)
- l'effectivité de la relation prédicative qui est préconstruite

Comme on le voit, les trois composantes de l'assertion focalisée ne se situent pas sur le même plan et c'est ce qui paraît caractéristique. C'est la désignation du sujet par rapport à d'autres possibles qui constitue l'assertion. Mais l'élément rhématique ne constitue qu'une partie de l'énoncé et cette assertion est en quelque sorte à double ressort puisqu'en même temps que l'on désigne le sujet, on pose du même coup l'effectivité de la relation prédicative et l'existence d'un sujet de cette relation. Il y a donc une dissociation entre la *désignation qualitative* du sujet qui fait l'objet de l'assertion et *l'existence* de ce sujet qui, tout comme la relation prédicative, ne constitue pas l'objet de l'assertion mais est *préconstruite*. On peut décrire la focalisation du sujet de la manière suivante :



⁸ Cette définition rejoint la description de Wallace L. Chafe (p.33) pour une phrase contrastive et qu'il ne développe malheureusement pas. A propos de la phrase *Ronald made the hamburgers*, marquée par un accent contrastif, W.L. Chafe précise : "What is conveyed by such a sentence is the speaker's knowledge that Ronald, as opposed to other possible candidates the addressee might have had in mind, is the *right selection* for this role.

⁹ Suivant la construction utilisée, on aura une spécification temporelle variable. En wolof, l'Emphatique du sujet, sauf adjonction d'u suffixe de translation dans le passé, est repéré par rapport au moment de l'énonciation. En français, il peut y avoir translation dans le passé à l'aide de l'imparfait.

Le fait que la désignation qualitative du sujet entraîne du même coup l'existence de ce sujet ne constitue pas une lapalissade linguistique. Même si la préconstruction d'existence repose peut-être sur une propriété physico-cognitive qui veut que je ne puisse parler de quelque chose qu'en posant une forme d'existence de cette chose, il s'agit ici d'un phénomène véritablement linguistique dans la mesure où, selon l'analyse proposée, cette existence est marquée structurellement dans la phrase focalisée.

C'est pourquoi on parlera ici de "préconstruit" et non de "présupposé". En effet, la relation prédicative et l'existence du sujet ne constituent pas l'objet de l'assertion tout en étant posés par l'énoncé, comme c'est le cas pour un présupposé¹⁰. Cependant, ces éléments ne font pas l'objet d'une déduction, ils ne sont pas implicites mais marqués explicitement par la focalisation : ils font partie de la sémantique des marqueurs de focalisation. La morphologie utilisée par les différentes langues explicitera plus ou moins ce dédoublement assertif. De ce point de vue, français et wolof représentent deux types inverses, le français explicitant le dédoublement (*c'est... et qui..*), le wolof l'exprimant au contraire de manière synthétique par une conjugaison.

Cette dimension de l'énoncé focalisé n'implique pas que le préconstruit soit effectivement connu de l'interlocuteur, ni même effectivement réalisé dans le contexte préalable : il est seulement posé comme tel par l'énonciateur. Une partie des effets de sens relevés tient précisément au choix d'articuler cet énoncé focalisé et son préconstruit, à des situations où cette relation prédicative n'a pas été posée préalablement. Le jeu de l'énonciateur va ainsi bien souvent résider dans son choix de sauter le maillon du préconstruit dans l'enchaînement discursif (*qu'est-ce qui se passe?*) et d'articuler cette assertion qui en cache une autre (*c'est Moussa qui a frappé Ndèye*), à un contexte où il n'y a pas eu d'assertion préalable posant le préconstruit (*quelqu'un a frappé Ndèye*).

2.2 Réanalyse en fonction des repérages

On peut ainsi expliquer les différentes valeurs du morphème de focalisation du sujet par les différents contextes auquel il s'articule et qui lui servent de repère¹¹ :

<i>Valeurs</i>		<i>Repère</i>
• identification	S_2 / S_X , est la bonne valeur	par rapport à $\langle ()_X, p \rangle$
• définition	$\langle S_2 / S_X, p \rangle$ est la bonne valeur	par rapport à $\langle ()_X, ()_X \rangle$
• explication	$\langle S_2 / S_X, p \rangle$ est la bonne valeur	par rapport à $\langle S'_2, q \rangle$
• exclamation intensive	$\langle S_2 / S_X, p \rangle$ est la bonne valeur	par rapport à $\langle S_2, p \rangle$

La valeur d'identification contrastive du sujet constitue le cas le plus simple où le préconstruit correspond à un élément du contexte précédent auquel il s'articule (*Qui a pris mon livre ? Tu as encore pris mon livre ! Mais non, c'est Moodu qui a pris ton livre*). Le wolof, comme nous l'avons signalé est très contraint du fait qu'il marque la focalisation par une conjugaison; il emploiera *l'Emphatique du Sujet* dès qu'il y a une

¹⁰ voir notamment C. Kerbrat-Orechioni (p.21 et 25) reprenant O. Ducrot.

¹¹ Sur la notion de repère empruntée à A. Culioli, voir notamment Culioli 1982.

comparaison en arrière-plan de l'assertion, par exemple avec les verbes comparatifs ou en réponse à la question *quelle heure est-il ?*

Dans tous les autres cas, l'énonciateur saute le maillon du préconstruit dans l'enchaînement discursif et articule directement l'énoncé focalisé à un contexte où le préconstruit n'est pas mentionné. Il véhicule donc une double information, l'une objet de l'assertion qui porte sur la désignation du sujet par opposition à un autre, l'autre marquée par le préconstruit et qui est l'existence de la relation prédicative. Ainsi, lorsque le contexte verbal ou situationnel pose une interrogation sur la nature de la situation (*qu'est-ce qui se passe ?*), l'énonciateur répond directement comme si le procès était connu (*quelqu'un a frappé Ndey*) en disant que ce quelqu'un par rapport à d'autres possibles, c'est Moodu. Mais l'énonciateur fait comme si ce fait était déjà connu, puisqu'il lui donne le statut de préconstruit, et fait porter l'information sur le sujet : c'est lui le responsable de la situation et pas un autre. D'où les effets argumentatifs d'accusation et d'autodisculpation¹².

Enfin la valeur d'exclamation intensive est la plus délicate à expliquer. Mais si l'on s'en tient à la notion de repérage que nous avons utilisée, on s'aperçoit que dans ce cas, l'énoncé ne s'articule à aucun énoncé préalable. Je propose d'analyser ce dernier cas en disant que l'absence de repérage contextuel va alors entraîner un auto-repérage : le sujet est désigné comme la bonne valeur par rapport aux autres possibles, ce qui en l'absence d'autres éléments de comparaison, d'autres sujets éliminables se ramène à l'ensemble des possibles. Le verbe étant un verbe de qualité, graduable et non agentif¹³, son sujet représente le support de cette qualité : une corde longue représente un certain degré de longueur. Dès lors, par le parcours des sujets possibles, le verbe est entraîné dans un parcours de ses différents degrés et, comme le contexte ne pose aucun repère, cet auto-repérage constitue un parcours circulaire impossible à arrêter qui engendre la désignation du "haut-degré"¹⁴ : le sujet présente la propriété à un degré impossible à déterminer autrement que comme le bon degré par rapport aux degrés possibles.

On peut ainsi gloser l'exemple de la corde à l'Emphatique du Sujet de la manière suivante : "par rapport à l'ensemble des cordes susceptibles d'être longues, celle-ci se distingue comme étant longue" = "elle est incomparablement longue, indiciblement longue" = "qu'est-ce qu'elle est longue !".

Ce mécanisme semble dépasser le cas du wolof. On trouve en effet dans d'autres langues des marqueurs qui ont normalement une valeur contrastive et prennent la valeur de haut-degré que nous venons de décrire si, d'une part il n'existe pas d'élément de comparaison dans le contexte et d'autre part, le verbe en jeu est un prédicat de qualité, à la fois non agentif et susceptible de graduation. C'est manifestement le cas des verbes de

¹² Cette description permet de résoudre l'éternel débat sur le caractère nouveau ou ancien de l'information : l'existence du sujet et du procès est construite par l'énonciateur comme déjà vérifiée préalablement à son assertion, même si l'interlocuteur peut, de fait, ne pas en avoir connaissance. Ce dernier trait relève de l'enchaînement discursif et plus précisément de ce qui est appelé ici le repérage. Pour une analyse plus détaillée des repérage et des valeurs argumentatives, on pourra se reporter à Robert 1991, p.129-147.

¹³ La valeur intensive est en effet impossible pour les verbes d'état non graduables (*être debout, penser, devoir...*) ainsi que pour les verbes d'action (*attendre, manger, venir...*). pour plus de détail, S. Robert, 1991, p.135 et 306-7.

¹⁴ Sur le mécanisme du haut-degré, voir A.Culioli, 1974, p.8.

sentiments du français, auxquels semble se limiter la valeur exclamative de la tournure de focalisation du sujet. Mais le français présente apparemment une plus grande restriction d'emploi qu'il conviendrait d'expliquer.

On peut rapprocher de ce phénomène de haut-degré, l'utilisation en malgache (Dez, p.303) du morphème de focalisation du sujet *no* pour exprimer le superlatif avec des verbes d'état : *c'est X qui est entêté = c'est X le plus entêté*. De même, la particule de thématization du russe *to* qui présente dans certains cas une valeur contrastive (*lui, il est grand, elle est petite*), prend une valeur de haut-degré avec les prédicats subjectifs, en l'absence d'autres éléments contextuels pouvant effectivement être comparés (Bonnot, p.133).

Le mécanisme du repérage contextuel devrait permettre d'expliquer pourquoi en français, un même marqueur *c'est...qui...* est susceptible de prendre, avec une intonation variable, les valeurs très diverses qu'a relevées J. Perrot (1975, p.452). A côté des énoncés à valeur exclamative que nous avons examinés, J. Perrot montre qu'un énoncé comme *c'est le tuyau qui est cassé* est susceptible d'une triple interprétation. Il peut soit informer sur l'identité de l'objet ("c'est le tuyau et non autre chose") : dans les termes de l'analyse ici proposée, il s'articule alors au repère *qu'est-ce qui est cassé* ; soit informer sur la propriété distinctive du tuyau parmi les autres tuyaux ("c'est celui qui est cassé") : l'énoncé s'articule en ce cas au repère *quel tuyau est-ce par rapport aux autres tuyaux*; soit enfin informer sur l'événement qui explique la situation constatée : il s'articule alors à un repère qui est une autre relation prédicative, par exemple *il y a une fuite d'eau*.

3. Généralisation de la définition et réexamen de divers problèmes liés à la focalisation

L'intérêt d'une telle analyse, combinant à la fois l'articulation au contexte et la description de la focalisation en termes de dissociation entre existence (préconstruite) et désignation qualitative (assertée), apparaît encore plus nettement lorsqu'on s'attache aux problèmes posés par la focalisation du verbe¹⁵.

3.1. La focalisation du prédicat verbal

Pour ce qui est du wolof notamment, le cas de l'*Emphatique du Verbe* est particulièrement compliqué car on a affaire à une conjugaison et donc à un amalgame de toutes les déterminations et fonctions assumées par le verbe. Je me contenterai d'exposer ici les principaux problèmes de ce qui a d'abord été décrit comme une conjugaison indiquant un "état acquis"¹⁶ avant d'être considéré d'une manière également problématique comme un emphatique.

¹⁵ Faute de place, je ne traiterai pas ici de l'Emphatique du Complément qui, de toute façon, n'apporte pas vraiment de nouveaux problèmes par rapport aux deux autres Emphatiques. Il présente seulement la particularité d'être utilisé de manière privilégiée dans les phrases nominales, en concurrence avec les deux autres Emphatiques. Dans ce type d'emploi, ceux-ci, contrairement à l'Emphatique du Complément, nécessitent l'adjonction du suffixe d'inaccompli. Voir S.Robert, p.149-164.

¹⁶ Pour plus de détails voir S. Robert, 1991, p.69-116.

Tout d'abord, les emplois de cette conjugaison pour identifier le verbe de manière contrastive existent mais ils sont très rares. Il s'agit d'emplois à valeur de rectification lexicale :

Waxuma la sax rekk lekk, dama ko wann

Dire+Négatif.1sg te même seulement manger, EmphVb.1sg le dévorer

Je ne l'ai pas «mangé», je l'ai «dévoré»

(littéralement : je ne te dis pas seulement «manger», je l'ai «dévoré»)

En dehors de ces emplois relativement peu fréquents, les valeurs de l'Emphatique du Verbe se ramènent à trois grands cas :

- une valeur intensive "vraiment"
- une valeur causale
- une valeur de simple prédication définissant le sujet

La valeur intensive semble a priori conforme à la notion de focalisation. On opposera ainsi le même verbe au Parfait et à l'Emphatique du Verbe dans les énoncés suivants :

Bëgg naa dem

vouloir Parfait.1sg aller

Je veux partir

Dama bëgga dem

EmphVb.1sg vouloir+joncteur aller

J'ai la ferme intention de partir

Mais à côté de cette valeur intensive, les emplois les plus courants sont ceux où l'Emphatique du verbe prend une valeur causale, ce qui est possible avec tous les verbes :

- *Néég bii mu ngi sedd !* /Chambre cette Présentatif.3sg être-froide/
- Il fait froid dans cette chambre !
- *Paa bi dafa dindi palanteer bi* /Papa le EmphVb.3sg enlever volet le/
- (c'est parce que) papa a enlevé les volets

Or il semble que dans beaucoup de langues, le morphème de focalisation du prédicat présente de manière comparable des emplois à valeur explicative. On aurait donc un mécanisme régulier dont il convient de rendre compte. On relève ainsi des exemples dans les différents parlers berbères et notamment en touareg (A.Leguil, p.1171) :

ðssnduqðn wi-rðγ, u tðn tðswðrðd amis wa-i-dðγ ; tumunt a ur igʷe (le fait d'être dressé/FOC./négation/n'est pas); *nksud e hanðq-qðn yðz.*

Ne mets pas ces caisses sur ce chameau; il est mal dressé (*focalisation du prédicat*) et on craint qu'il nous les casse.

Par ailleurs, à côté de ces emplois fortement marqués sémantiquement, l'Emphatique du Verbe prend au contraire bien souvent une valeur de simple prédication telle que l'on ne voit plus a priori ni où est la focalisation, ni même quelle est la valeur spécifique d'un tel énoncé :

Tey dafa sedd

Aujourd'hui il+EmphVb être-froid

Il fait froid aujourd'hui

L'Emphatique du Verbe est en effet la conjugaison normale des verbes d'état renvoyant à une qualité et semble alors servir à exprimer un simple état référent au sujet: *il a faim, froid, soif, il est grand, gentil, fatigué...* On le trouve ainsi notamment comme prédication première, par opposition avec le Parfait qui arrive en reprise avec valeur de confirmation, comme dans l'exemple suivant :

- *Bubu bii, dafa rafet* (Emphatique du verbe)
/Boubou ce, EmphVb.3sg être-joli/
- Il est joli ce boubou
- *Rafet na de !* (Parfait)
/Être-joli Parfait.3sg particule/
- Ah ça (pour être joli) il est joli !

Ainsi, lorsqu'on parcourt les différents emplois de l'Emphatique du Verbe, de la valeur explicative à celle de simple prédication, on est amené à se demander, d'une part quel est le lien entre ces différentes valeurs, d'autre part, ce qu'il en est de la focalisation dans le second cas. Or la définition qui a été proposée pour la focalisation du sujet semble pouvoir éclairer le cas de la focalisation du verbe.

Posons qu'avec l'Emphatique du Verbe, l'énonciateur désigne le procès P comme étant, au moment où il parle¹⁷, le bon prédicat par rapport à d'autres prédicats : le verbe est ramené à ses propriétés qualitatives de désignation. A partir de là, le jeu des emplois va pouvoir ici encore s'expliquer par le contexte, variable, qui va spécifier les autres prédicats par rapport auxquels P est désigné comme la bonne valeur. Ces prédicats contextuels servent donc de repère à l'énoncé et en construisent le sens.

Ainsi, si P est posé par rapport au paradigme lexical des procès possibles, l'énoncé prendra soit une valeur de rectification s'il y a une opposition syntagmatique (*c'est dévorer que je fais et non manger*), soit une valeur intensive "vraiment" si l'on oppose une valeur de P par rapport à une autre valeur de P (*une valise vraiment lourde par rapport à une valise lourde*).

En revanche, si le procès P est désigné comme le bon prédicat par rapport à un autre prédicat Q donné par le contexte, étant donné le caractère central du noyau prédicatif, c'est toute la relation prédicative qui est entraînée dans la désignation comparative marquée par la focalisation. On a alors un repérage entre deux relations prédicatives. On peut ainsi gloser l'exemple de focalisation à valeur explicative ci-dessus, de la manière suivante : "par rapport à 'il fait froid', c'est 'papa a enlevé le volets'".

Comment se fait-il que l'articulation entre les deux propositions produise une valeur causale? D'après ce qu'a montré A. Culioli (1986, p.8), les relations entre propositions se ramènent à deux cas élémentaires, celle de circonstance et celle de causation (en plus de l'absence de relation). Avec la focalisation du prédicat, on a une identification portant sur le noyau de la relation prédicative, le rapport entre les deux propositions n'est donc pas de nature circonstancielle, mais causale. Cette valeur causale est la plus courante pour les verbes d'action qui sont tous agentifs¹⁸.

¹⁷ En wolof en effet, les conjugaisons emphatiques ont une valeur d'accompli du présent, ce qui n'est nécessairement le cas dans d'autres langues.

¹⁸ On pourra d'ailleurs rapprocher la valeur explicative des énoncés focalisés, que nous décrivons comme des assertions qualitatives, de la fréquente valeur causale relevée par

Comment expliquer les cas apparemment inverses où l'Emphatique du Verbe semble exprimer une simple prédication, sans marquer aucune focalisation ? Si l'on examine les contextes d'emploi, on s'aperçoit d'une part qu'il s'agit principalement de verbes d'état exprimant une qualité, d'autre part, que l'énoncé apparaît le plus souvent sans articulation à un énoncé préalable. Autrement dit, le repère serait zéro. Or énoncer une relation prédicative à valeur d'identification qualitative hors de toute mise en relation avec de "l'autre" revient à donner une définition, d'où cette allure de simple dénotation. On peut résumer les différentes valeurs prises en fonction des types de repérages de la manière suivante:

<i>Repérages</i>	<i>Valeurs d'emploi</i>
p / zéro	définition
p / p	intensif (vraiment)
p / q	valeur causale

Si l'on pose, sur le modèle de la focalisation du sujet, que l'Emphatique du Verbe exprime une désignation du prédicat (*c'est manger/boire/dévorer...*) dont l'existence est préconstruite (*le sujet a fait quelque chose et voici ce que c'est*), on comprend que par la focalisation, le verbe est ramené à ses propriétés qualitatives et que du même coup il a une valeur contrastive. Dès lors, on aurait une sorte d'adéquation entre cette conjugaison et les verbes de qualité dont les caractéristiques sémantiques coïncident avec l'opération marquée par la focalisation du prédicat : une prédication qualitative dont l'inscription dans le temps est préconstruite et ne constitue pas l'objet de l'assertion. Cette description semble confirmée par l'opposition relevée pour les verbes d'état, entre le Parfait indiquant une qualité manifestée de manière circonstancielle, et l'Emphatique du Verbe présentant cette qualité comme définitoire du sujet, indépendamment des circonstances temporelles :

Dafa ragal
EmphVb.3sg avoir-peur
C'est un trouillard

Ragal na ko
Avoir-peur Parfait.3sg le
Il a peur de lui (en la circonstance)

On comprend alors la différence de fonctionnement relevée entre les verbes d'action et les verbes d'état. L'Emphatique du Verbe constitue la conjugaison banale de ces derniers qui prennent alors le plus souvent une valeur de simple prédication de qualité correspondant à leur sémantisme. Par contre, les verbes d'action ne peuvent jamais apparaître seuls à l'Emphatique du Verbe : ils ne prennent de valeur qualitative que dans une opposition et sont nécessairement articulés à une autre relation prédicative avec le plus souvent une valeur causale.

De plus, si l'on analyse la focalisation du verbe en posant que ce qui est asserté ce sont ses propriétés notionnelles, qualitatives, alors que l'indication d'une localisation du procès dans le temps est seulement préconstruite, on peut également rendre compte des gloses et des effets argumentatifs relevés pour l'Emphatique du Verbe.

Benveniste (p.151-167) pour les phrases nominales chez Homère. Ces différents phénomènes semblent montrer qu'une articulation qualitative tend vers une valeur causale alors qu'une articulation temporelle donnerait une valeur circonstancielle.

En effet, en présentant l'existence du procès comme un préconstruit, l'énonciateur pose que la relation prédicative en question n'est pas l'objet de son assertion mais relève d'un savoir connu préalablement. Ce que fait le locuteur avec l'Emphatique du Verbe, c'est identifier une propriété connue, soit pour décrire le sujet (valeur de définition), soit pour définir une relation (valeur causale). D'où l'effet de rappel, de vérité acquise manifestée par les gloses : *il fait froid aujourd'hui* "c'est normal on est en hiver"; *ce type est un trouillard* "c'est un fait connu de tous"; *il fait froid ici, c'est parce que papa a enlevé les volets* "tu devrais le savoir"; ou encore la très nette nuance de justification dans les emplois à valeur causale. Avec l'Emphatique du Verbe, le locuteur prédique du déjà prédiqué et rappelle une sorte de doxa que l'interlocuteur est censé connaître.

3.2. Focalisation et problèmes aspecto-temporels

La précontruction d'existence proposée pour l'analyse de la focalisation permet de plus de rendre compte de différents problèmes aspecto-temporels. En effet, si l'on pose que par la focalisation le verbe est préconstruit comme événement et désigné qualitativement, on peut expliquer pourquoi l'Emphatique du Verbe, de même que toutes les conjugaisons emphatiques en wolof, a une valeur d'accompli qui s'exprime par un passé pour les verbes d'action et un présent pour les verbes d'état. Pour ce qui est des processus dynamiques, si l'action est vraie préalablement au moment où je parle, c'est qu'elle accomplit et donc révolue¹⁹. Par contre, une qualité, pour être vraie préalablement n'est pas pour autant révolue, d'où la valeur de présent. On peut également exprimer cette caractéristique de la focalisation en disant que pour ramener le verbe à ses propriétés de désignation qualitative, il faut qu'il y ait une stabilisation aspectuelle du type de celle marquée par l'accompli.

Cette analyse devrait également éclairer la question de la focalisation en chinois qui est pourtant exprimée par une tout autre structure. Le mandarin utilise en effet le verbe "être" *shi*, qui est placé devant le terme focalisé, et un morphème *de* placé en fin de phrase :

ta shi zuotian mai shu de

il être hier acheter livre *de*

c'est hier qu'il a acheté des livres

Comme cette tournure donne une valeur de passé au verbe, la plupart des linguistes posent qu'il s'agit là d'un morphème de passé *de*₂ à distinguer du *de*₁ servant à construire le complément du nom et à former les relatives. M.C. Paris au contraire analyse les deux *de* comme un seul et même morphème et interprète la tournure *shi...de* comme une phrase nominalisée exprimant une prédication d'essence (1979, p.80-1)²⁰. Cette analyse est tout-à-fait convergente avec celle que je propose pour la focalisation: le verbe *shi* poserait l'existence et le morphème *de*, la désignation qualitative. En chinois, comme en wolof, lorsqu'on a affaire à un verbe, la désignation qualitative

¹⁹ Ces spécifications temporelles ne valent bien entendu que pour une langue, comme le wolof, dans laquelle les conjugaisons sont déterminées par rapport au moment de l'énonciation. Pour plus de détails sur les types de procès et le problème de l'aspect, voir S.Robert, p.115 et p.303-314.

²⁰ Voir également R.Iljic, 1986, p.494 sqq.

suppose une stabilisation du procès avec une valeur d'accompli. Ou encore, la désignation qualitative suppose une préconstruction temporelle qui engendre une valeur de passé.

3.3. Explication de diverses structures focalisantes

Pour finir, on examinera rapidement quelques tournures utilisées dans différentes langues pour exprimer la focalisation et qui semblent pouvoir être éclairées par l'analyse qui vient d'être proposée. On pourra en effet expliciter les liens de la focalisation avec l'interrogation et avec le nom, ainsi que les cas de dédoublement, le phénomène d'accord restrictif et, plus généralement, les marques de dépendance.

La définition de la focalisation en termes d'assertion dissociée avec préconstruction permet d'abord d'expliquer le fait que dans beaucoup de langues les questions soient formées avec des morphèmes focalisants : dans le cas de l'interrogation partielle, il est clair que la demande de prise en charge ne porte que sur une partie de l'énoncé (*c'est qui, c'est quoi, c'est quand...?*) et que le reste a le statut de préconstruit; on pourra alors avoir, en wolof par exemple, l'Emphatique du Sujet ou du Complément. Mais l'interrogation totale peut également être construite par une dissociation du même type, l'énonciateur posant la relation prédicative et indiquant par ailleurs que sa validation temporelle est objet d'interrogation, ce qui correspond au schéma de la focalisation du prédicat. C'est ce que l'on trouve par exemple en l'anglais avec l'utilisation de l'auxiliaire *do* à la fois pour l'interrogation et pour la focalisation du prédicat²¹.

Ce modèle d'analyse en termes d'assertion dédoublée permet également d'expliquer les nombreux cas où l'on a, pour exprimer la focalisation, une nominalisation accompagnée d'un autre morphème posant l'existence. C'est, on l'a vu, le cas du chinois utilisant le morphème du complément de nom accompagné du verbe "être", structure dont on rapprochera celle du français avec "être" et une relative²². La focalisation indiquant une désignation qualitative d'un terme, on comprend ses affinités avec le nom. Celles-ci peuvent passer inaperçues dans le cas de la focalisation du sujet ou du complément mais elles deviennent remarquables lorsqu'il s'agit du verbe. On trouve ainsi d'autres constructions particulièrement intéressantes dans les langues chamito-sémitiques.

L'égyptien ancien, le kabyle et le touareg notamment explicitent le dédoublement de l'assertion focalisée par l'utilisation du nom verbal conjointement à une forme verbale portant les déterminations aspecto-temporelles du prédicat. Autrement dit, le verbe est focalisé sous sa forme nominale, c'est-à-dire dans sa fonction de désignation qualitative,

²¹ Il y a vraisemblablement des liens à mettre en lumière entre toutes les structures pouvant présenter une forme de préconstruction : interrogation, focalisation mais aussi négation et inaccompli.

²² Les contraintes aspecto-temporelles sont beaucoup moins fortes en français du fait que l'on a dans la subordonnée un verbe de statut plein. A propos de ces relatives signalons l'argumentation fort intéressante de Mira Rothenberg qui rejoint l'analyse proposée ici. Selon celle-ci (p108) ces relatives ne sont ni déterminatives, ni descriptives mais d'un type particulier dans lequel "le processus est considéré comme une *qualité*, comme une propriété rattachée à l'auteur ou au siège du procès de façon structurellement nécessaire et qui, pour le sens, insiste sur le procès".

et ensuite répété sous sa forme temporalisée pour exprimer la préconstruction d'existence et servir de centre syntaxique²³. On aura ainsi en kabyle (Leguil, p.1166):

d ahmml amq^wran i tnt ihmml zik

prédicatif nominal/le fait d'aimer/grand/FOC./les/ il aimait/autrefois

C'est qu'il les aimait d'un grand amour autrefois

Par opposition à l'énoncé non focalisé :

ihmml itnt atas zik

il aimait/les/beaucoup/autrefois

il les aimait beaucoup autrefois

Le touareg (Leguil, ibid.) exprimera le dédoublement de la focalisation à l'aide du nom verbal et d'un verbe "faire" : celui-ci fonctionne comme un pro-verbe au contenu sémantique le plus faible, ayant pour rôle d'indiquer l'événement et de supporter les marques personnelles et aspecto-temporelles. Cette tournure rappelle l'anglais *do+infinitif*. Elle manifeste de plus une dissociation entre deux fonctions généralement confondues dans le verbe : celle de centre syntaxique (ici assumée par le pro-verbe) et celle de centre assertif (noyau rhématique exprimé par la forme nominale du verbe).

Cette dissociation spécifique de la focalisation explique également les diverses marques de subordination relevées. La focalisation en haoussa (Creissels, p.132), par exemple, s'exprime à l'aide d'un prédicat d'identification postposé à l'élément focalisé et d'un changement de conjugaison par rapport à l'énoncé simple : on voit alors apparaître une forme verbale, l'accompli II, spécifique des énoncés en dépendance comme les relatives et les questions. Cette forme dépendante manifeste le fait que le verbe a bien ici fonction de centre syntaxique mais n'est pas le centre de l'assertion et que de ce point de vue il dépend de l'élément rhématique focalisé.

On pourra expliquer de la même manière les phénomènes d'accord restreint relevés dans certains énoncés focalisés. En somali (Lecarme, p.36), lorsqu'on focalise le sujet, d'une part le nominal sujet n'est pas au nominatif mais au "cas objectif", d'autre part le verbe porte la "morphologie restrictive" qui se manifeste par une absence d'accord en nombre à la troisième personne. Ce moindre accord²⁴ entre le sujet et le verbe montre qu'il existe bien un lien syntaxique entre les deux termes (relation prédicative préconstruite) mais que le sujet a également un autre rôle que celui de sujet du verbe: il est le centre de l'assertion et de ce point de vue, il ne dépend pas du verbe mais au contraire lui sert de repère.

²³ On retrouve le même phénomène dans d'autres groupes linguistiques. Par exemple dans une langue bantoue comme le sango (Diki-Kiridi, p.160 et 183), on peut focaliser le prédicat pour exprimer à la fois "l'exclusivité du procès et son caractère intensif" à l'aide d'une répétition du verbe sous la forme du participe en fonction de circonstant non marqué: la lettre a été *tapée* à la machine (et non écrite à la main) = /on frappe / la lettre / fait-de-frapper / avec / machine/ (*Apiha mbetini pikango ma masim*).

²⁴ On peut expliquer de la même manière un autre phénomène d'accord restreint relevé dans certaines langues tchadiques comme le Tangale : l'absence inhabituelle de sandhi entre le verbe et son objet lorsque ce dernier est focalisé (Tuller p.312).

Face aux contraintes de linéarisation, les langues vont résoudre de manières diverses le problème de l'organisation de cette double articulation des constituants et de la hiérarchie qu'elle suppose. A la variété des moyens utilisés répond cependant la régularité de cette structure complexe caractéristique de la focalisation.

44 bis rue de Montreuil
75011 Paris

Stéphane Robert,
CNRS

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Benveniste, Emile, (1964), 1974: "La phrase nominale", *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard.
- Bonnot, Christine, 1990 : *La particule de thématization -to en russe moderne*, thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Paris IV, (dir. R. L'hermitte).
- Chafe, Wallace L., 1976 : "Givenness, Contrastiveness, Definiteness, Subjects, Topics, and Point of View" in Charles N. Li (edited by), *Subject and topic*, Academic Press, 25-55.
- Coyaud, Maurice, 1975 : "Emphase, nominalisations, relatives", *La linguistique*, vol.11, fasc.2 (cité par D. Creissels).
- Creissels, Denis, 1978 : "Réflexions au sujet de l'article de Maurice Coyaud : Emphase, nominalisation, relatives", *La linguistique*, vol. 14, fasc.2, 117-141.
- Culioli, Antoine, 1974 : "A propos des énoncés exclamatifs", *Langue Française*, t.22, Paris, Larousse, 1-14.
- , 1982 "Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe", Communication présentée à la session plénière du XIIIème Congrès International des Linguistes, Tokyo, *Collection ERA 642.*, Paris, Université Paris 7, Département de Recherches Linguistiques.
- , 1986-87, "Formes schématiques et domaine", *BULAG*, n°13, Université de Besançon, 7-15.
- Dez, Jacques, 1977 : *La syntaxe du Malgache*, thèse pour le Doctorat d'état, Université de Paris 7 (dir. A. Culioli).
- Diki-Kiridi, Marcel, 1978 : *Grammaire sango*, thèse de 3ème cycle, INLCO-Université de Paris 3 (dir. M. Houis).
- Ijic, Robert, 1986 : *L'expression du temps en chinois contemporain : étude de trois marqueurs*, thèse pour le Doctorat d'état, Université Paris 7, (dir. A. Culioli).
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 1986 : *L'implicite*, Paris, Colin.
- Lecarme, Jacqueline, 1991 : "Focus en somali" in *Linguistique africaine*, n° 7, 33-63.
- Leguil, Alphonse, 1987 : *Structures prédicatives en berbère*, Travaux présentés pour le Doctorat d'état, INALCO-Université de Paris 3.
- Paris, Marie-Claude, 1979 : *Nominalization in Mandarin Chinese : the morpheme 'de' and the 'shi...de' constructions*, Université de Paris 7, Département de Recherches Linguistiques.
- Perrot, Jean, 1974, "Message et apport d'information : à la recherche des structures", *Langue française* 21, 122-135.
- , 1975, "Les auxiliaires d'énoncés", *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, coll. Linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, LXX, Paris, 447-453.
- Robert, Stéphane, 1991 : *Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*, Paris, Editions du CNRS, collection Sciences du langage.
- Rothenberg, Mira, 1971 : "Les propositions relatives à antécédent explicite introduites par des présentatifs", *Hommage à René Michéa, Etudes de Linguistique Appliquée - nouvelle série n°2*, avril 1971, Paris, Didier, 102-117.
- Tuller, Laurice, 1992 : "The syntax of postverbal focus constructions in Chadic", *Natural Languages and Linguistic Theory*, 10, Kluwer Academic Publishers, Pays-Bas, 303-334.